



2021-08-24

Pour diffusion immédiate

Communiqué

Une rentrée en toute sécurité, une priorité!

Encore cette année, les policiers de votre Régie de police seront présents pour la rentrée scolaire de milliers d'élèves de la région. Ils guideront parents et enfants dans les rues autour de la soixantaine d'écoles du territoire pour veiller à leur sécurité. Il est important de rappeler l'importance de respecter l'affichage dans les zones de débarcadère autour des écoles.



L'objectif est de permettre à tous les parents de déposer leur enfant à l'école en toute sécurité. Il est donc important de demeurer à votre véhicule et de quitter l'espace lorsque votre enfant a rejoint l'école. Si votre enfant n'utilise pas le transport scolaire et que vous allez le reconduire à l'école et allez le chercher après sa journée, **vous avez un rôle important à jouer**, surtout si vous êtes sur place pendant l'arrivée des autres écoliers et des autobus scolaires.

Les policiers sensibiliseront les automobilistes, qui risquent d'être plus nombreux, à l'importance du respect du Code de la sécurité routière. Les policiers porteront une attention particulière sur ces règles de sécurité : ralentissez près des écoles, respectez le brigadier scolaire, attention aux feux intermittents des autobus scolaires et il est interdit d'avoir en main des appareils mobiles. Un automobiliste pris en infraction pour excès de vitesse verra le montant de l'amende doublé en zone scolaire pendant les jours de classe. La sécurité, c'est important!

Les parents sont invités à sensibiliser leurs enfants aux bons comportements à adopter ainsi qu'aux dangers possibles lorsqu'il y a autobus et

automobiles aux alentours. Les enfants utilisant l'autobus sont priés de se soumettre aux règles du transport scolaire. Il faut toujours attendre que l'autobus soit immobilisé avant d'y entrer ou d'y descendre. Au débarquement, il faut s'éloigner le plus possible et toujours passer devant l'autobus immobilisé avec les clignotants allumés pour traverser la rue.





– 30 –

Source : Sergent Jean-Luc Tremblay, mat. 631
Téléphone : 450 536-3333 poste 220
Cellulaire : 514 207-6867
jltremblay@police-rsl.qc.ca

À propos de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent

La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, un corps de police de niveau 2 composé de 233 policiers et policières, dessert 17 municipalités : Beloeil, Calixa-Lavallée, Carignan, Chambly, Contrecoeur, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Richelieu, Saint-Amable, Saint-Basile-le-Grand, Sainte-Julie, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Mathias-sur-Richelieu, Saint-Mathieu-de-Beloeil, Varennes et Verchères. Ce territoire regroupe plus de 200 000 citoyens sur 742 kilomètres carrés.

